

## PLATE-FORME INTERDÉPARTEMENTALE DE NATURALISATION DE NANCY

**DECLARATION DE NATIONALITÉ À RAISON DE LA QUALITÉ  
DE FRÈRE OU SOEUR DE FRANÇAIS  
(article 21-13-2 du code civil)**

**NOTICE D'INFORMATION**

Ce dispositif offre une nouvelle modalité d'acquisition de la nationalité française par déclaration à une personne née à l'étranger, qui ne satisfait pas, sur ce point, les conditions des articles 21-7 ou 21-11 du code civil dont s'est prévalu son frère ou sa sœur pour acquérir la nationalité française (naissance en France de parents étrangers).

Ce dispositif vise ainsi à mettre fin à la différence de traitement entre les enfants d'une même famille dès lors que sont remplies les conditions suivantes prévues par l'article 21-13-2 du code civil.

### **1/ Être majeur**

La déclaration peut être souscrite à l'âge de la majorité et sans limite d'âge dans le temps.

### **2/ Résider régulièrement et habituellement en France depuis l'âge de 6 ans et jusqu'au jour de la déclaration**

Vous devez être muni d'un titre de séjour en cours de validité depuis votre majorité et justifier de votre résidence stable et habituelle en France depuis l'âge de 6 ans et jusqu'au jour du dépôt de votre demande.

La stabilité du séjour en France implique d'avoir fixé sur le territoire vos attaches familiales et vos intérêts matériels.

### **3/ Avoir suivi votre scolarité obligatoire en France entre 6 ans et 16 ans**

Vous devez justifier de l'intégralité du suivi de votre scolarité obligatoire dans des établissements d'enseignement en France soumis au contrôle de l'Etat, au minimum pendant la période de scolarité d'obligatoire, c'est-à-dire entre l'âge de 6 et 16 ans. L'instruction dispensée dans la famille et l'enseignement à distance n'entrent pas dans le champ de cette procédure.

### **4/ Avoir un frère ou une sœur Français(e) au titre des articles 21-7 ou 21-11 du code civil**

Votre frère ou sœur français(e) doit avoir acquis la qualité de français(e) exclusivement au titre des articles 21-7 ou 21-11 et avant la date de souscription de votre déclaration.

Tout autre mode d'acquisition de la nationalité français(e) de votre frère ou sœur (exemple : naturalisation) n'est pas accepté dans le cadre de cette procédure.

Le lien de parenté avec le frère ou la sœur français(e) doit être clairement établi. Vous devez partager avec votre frère ou sœur français(e) soit les mêmes parents soit seulement un de vos deux parents. Votre lien de parenté peut également avoir été créé par un jugement d'adoption (simple ou plénière).

### **5/ Moralité**

Vous devez être de bonnes vie et mœurs et ne pas avoir fait l'objet de l'une des condamnations empêchant l'acquisition de la nationalité française.

La demande de l'étranger qui a été condamné pour crimes ou délits constituant une atteinte aux intérêts fondamentaux de la Nation ou un acte de terrorisme ou à une peine égale ou supérieure à 6 mois de prison sans sursis, est irrecevable.

**Durée totale de la procédure (à titre indicatif) : 12 à 18 mois**





**PLATE-FORME INTERDÉPARTEMENTALE DE NATURALISATION DE NANCY**

**DECLARATION DE NATIONALITÉ À RAISON DE LA QUALITÉ  
DE FRÈRE OU SOEUR DE FRANÇAIS  
(article 21-13-2 du code civil)**

**LISTE DES PIÈCES A FOURNIR**

**ATTENTION : tout dossier incomplet sera retourné. Vous ne serez convoqué en entretien de naturalisation que si votre dossier de demande est complet.**

Le dossier de demande complet doit être adressé uniquement par voie postale, en courrier recommandé avec accusé de réception, à l'adresse suivante : *Préfecture de Meurthe-et-Moselle – Plate-forme de naturalisation - 1 rue du Préfet Claude Erignac - CS 60031 - 54038 NANCY CEDEX*

<b>PIÈCES A FOURNIR (A ranger dans l'ordre de présentation)</b>	
<b>FORMULAIRES :</b>	
<input type="checkbox"/>	➤ <b>2 formulaires originaux</b> (CERFA n°15562*03), <b>intégralement remplis, datés et signés</b>
<input type="checkbox"/>	➤ <b>remplir toutes les rubriques</b> (adresse, téléphone, mail, situation familiale, parents, enfants...)
<input type="checkbox"/>	➤ le cas échéant : formulaire de francisation intégralement rempli (voir notice francisation)
<b>TIMBRES FISCAUX ET PHOTOGRAPHIES D'IDENTITE :</b> (A ranger dans pochette/enveloppe fermée)	
<input type="checkbox"/>	➤ <b>timbre fiscal électronique de 55€</b> à acheter sur Internet: <a href="https://timbres.impots.gouv.fr/index.jsp">https://timbres.impots.gouv.fr/index.jsp</a> (acheter un timbre électronique – "accès à la nationalité française") – Voir notice explicative
<input type="checkbox"/>	➤ <b>3 photographies</b> d'identité récentes et identiques (écrire nom et prénom au verso)
<b>ETAT CIVIL :</b> (pour chaque pièce originale fournie : joindre également sa copie)	
<input type="checkbox"/>	➤ acte de naissance <b>original</b> + traduction <b>originale</b> si rédigé en langue étrangère <b>Attention</b> : selon le pays l'acte de naissance doit faire l'objet d'une <b>légalisation</b> ou d'une <b>apostille</b> . Informations disponibles sur le site Internet du ministère des affaires étrangères à l'adresse suivante : <a href="https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/services-aux-citoyens/legalisation-et-notariat/legaliser-un-document/">https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/services-aux-citoyens/legalisation-et-notariat/legaliser-un-document/</a> <b>Attention</b> : pour l' <b>Algérie</b> il convient de fournir un acte de naissance (copie intégrale) <b>modèle EC7 en langue arabe</b> accompagné soit de sa version modèle EC7 en français, soit de sa traduction originale par un traducteur agréé <b>Attention</b> : pour les personnes <b>réfugiées ou sous protection subsidiaire</b> il convient de fournir les actes d'état civil originaux établis par l'OFPRA + copie de la décision de l'OFPRA ou de la CNDA
<input type="checkbox"/>	➤ acte de mariage <b>original</b> et actes des éventuels mariages antérieurs + traduction <b>originale</b>
<input type="checkbox"/>	➤ jugement(s) de divorce ou de répudiation <b>original</b> + traduction <b>originale</b>
<input type="checkbox"/>	➤ actes de naissance <b>originaux</b> (copies intégrales) de tous les enfants mineurs + traductions originales. L'acte doit être daté de moins de 3 mois pour l'enfant né en France.
<input type="checkbox"/>	➤ tout document d'état civil des parents (acte de naissance, mariage, décès) - photocopies acceptées + traduction <b>originale</b> si rédigé en langue étrangère
<b>SITUATION FAMILIALE :</b>	
<input type="checkbox"/>	➤ si couple <b>pacsé</b> : copie d'enregistrement de la déclaration de PACS
<input type="checkbox"/>	➤ si couple <b>séparé/en instance de divorce</b> : attestation écrite détaillée + procédure en cours
<input type="checkbox"/>	➤ si <b>concubinage/vie maritale</b> : attestation écrite signée des 2 conjoints
<input type="checkbox"/>	➤ si <b>veuf/veuve</b> : acte de décès <b>original</b> du conjoint + traduction <b>originale</b>
<input type="checkbox"/>	➤ si <b>enfant(s) mineur(s) scolarisé(s)</b> : certificat(s) de scolarité + copie du titre d'identité
<input type="checkbox"/>	➤ si <b>enfant(s) mineur(s) non scolarisé(s)</b> : copie du carnet de santé (pages identité + vaccins)

<input type="checkbox"/>	<p><b>PRECEDENTE DEMANDE DE NATURALISATION :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ copie(s) des décisions portant sur d'éventuelles précédentes demandes de naturalisation</li> </ul>
<input type="checkbox"/>	<p><b>TITRE DE SEJOUR ET PASSEPORT :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>copie recto-verso du titre de séjour en cours de validité et à la bonne adresse</b> (en cas d'adresse ancienne il convient de faire modifier votre titre auprès de la préfecture compétente)</li> </ul> <p><b>Attention</b> : pour les ressortissants <b>européens</b> non soumis à l'obligation de détenir un titre de séjour, il convient de fournir la copie recto-verso de votre pièce d'identité nationale</p>
<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ copie du passeport étranger ou titre de voyage pour réfugié (page identité + éventuelles pages avec tampons/visas)</li> </ul>
<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ copie recto-verso du titre de séjour en cours de validité du <b>conjoint</b></li> </ul>
<input type="checkbox"/>	<p><b>FRÈRE OU SOEUR FRANÇAIS(E):</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ acte de naissance original (copie intégrale) conforme de votre frère ou sœur français(e) établissant sa nationalité française</li> <li>➤ copie de la déclaration établie par le tribunal d'instance / tribunal judiciaire relatif à l'acquisition de la nationalité français(e) de votre frère ou sœur OU son certificat de nationalité française (CNF) original (+copie)</li> <li>➤ copie d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) de votre frère ou sœur français(e)</li> <li>➤ selon le cas : actes d'état civil ou jugement d'adoption établissant votre lien de filiation</li> </ul>
<input type="checkbox"/>	<p><b>SCOLARITÉ EN FRANCE :</b> (<i>fournir des copies, sauf indication contraire</i>)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ formulaire « scolarité en France » intégralement rempli</li> <li>➤ tous vos certificats de scolarité annuels en France (à minima entre l'âge de 6 et 16 ans)</li> <li>➤ si concerné(e) : tous vos certificats de scolarité avant l'âge de 6 ans et après l'âge de 16 ans</li> </ul>
<input type="checkbox"/>	<p><b>RESIDENCE HABITUELLE EN FRANCE APRES 16 ANS :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ justificatifs de la continuité de votre résidence régulière et habituelle en France depuis l'âge de 16 ans (scolarité, apprentissage, stages, emplois...) - fournir au moins 1 justificatif par an</li> </ul>
<input type="checkbox"/>	<p><b>DOMICILE ACTUEL</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Si <b>locataire</b> : contrat de bail + dernière quittance de loyer + justificatif de domicile (facture eau, électricité, gaz...) de moins de 3 mois</li> <li>➤ Si <b>propriétaire</b> : acte de propriété + justificatif de domicile de moins de 3 mois</li> <li>➤ Si <b>hébergé</b> : attestation d'hébergement originale + copie recto-verso du titre d'identité de l'hébergeant + justificatif de domicile de moins de 3 mois au nom de l'hébergeant</li> </ul>
<input type="checkbox"/>	<p><b>PRESTATIONS SOCIALES :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ bordereau des prestations sociales (CAF ou MSA) perçues sur les 12 derniers mois</li> </ul> <p><b>Attention</b> : si vous ne percevez pas/plus de prestations sociales : fournir attestation écrite sur papier libre ou attestation de non-inscription/non-perception de la CAF/MSA</p>
<input type="checkbox"/>	<p><b>ENVELOPPES A JOINDRE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>1 enveloppe 500g « lettre suivie » grand format</b> pouvant contenir votre dossier afin de vous le retourner s'il est incomplet</li> <li>➤ 1 enveloppe moyen format (A5 / C5) timbrée au tarif en vigueur</li> </ul>







# Le timbre électronique et les demandes d'accès à la nationalité française

Le timbre électronique  
pour les demandes  
d'accès à la nationalité  
française

Paris, le 15 septembre 2011

## DU TIMBRE PAPIER

### AU

## TIMBRE ELECTRONIQUE



A ce jour, toute demande d'accès à la nationalité française doit comprendre un (ou des) timbre(s) sous format papier, d'un montant total de 55 €.

Depuis le 2 janvier 2019, le timbre électronique, déjà en vigueur pour certaines démarches administratives (ex : titres de séjour, renouvellement de permis de conduire en cas de perte ou de vol,...) a été généralisé à l'ensemble des procédures d'accès à la nationalité française relevant du ministère de l'intérieur.

Vous êtes donc invité(e) à faire l'acquisition d'un timbre électronique si vous souhaitez déposer une demande d'accès à la nationalité française selon l'une des procédures suivantes :

- demande de naturalisation ou de réintégration par décret
- déclaration en tant que conjoint de Français (article 21-2 du code civil),
- déclaration en tant qu'ascendant de Français (article 21-13-1 du code civil)
- déclaration en tant que frère ou sœur de Français (article 21-13-2 du code civil).

# OU ET COMMENT ACHETER SON TIMBRE ELECTRONIQUE ?

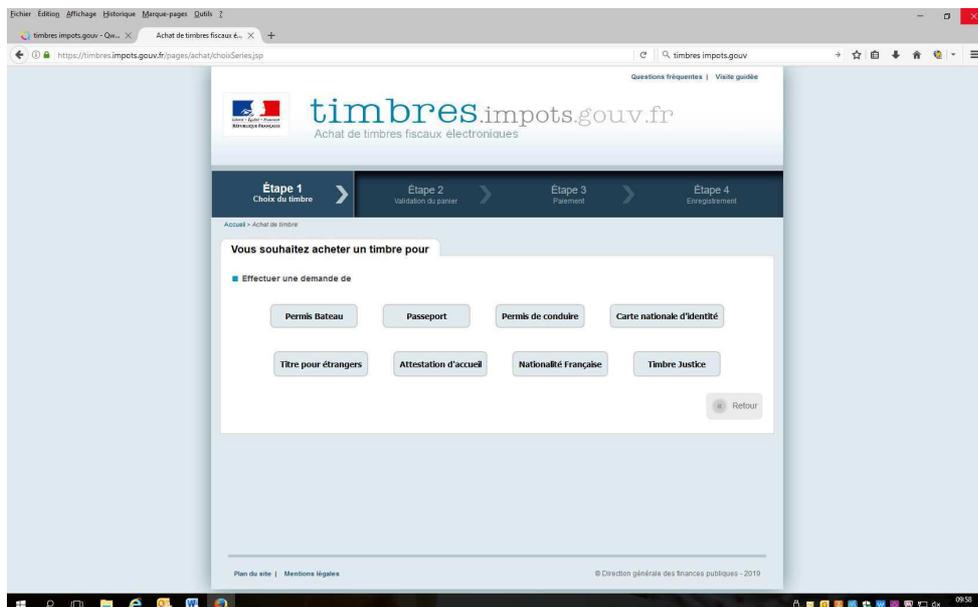
1- En ligne, via le site internet <https://timbres.impots.gouv.fr/index.jsp> :

- en cliquant sur « **débuter l'achat** » dans la rubrique « **acheter un timbre électronique** »

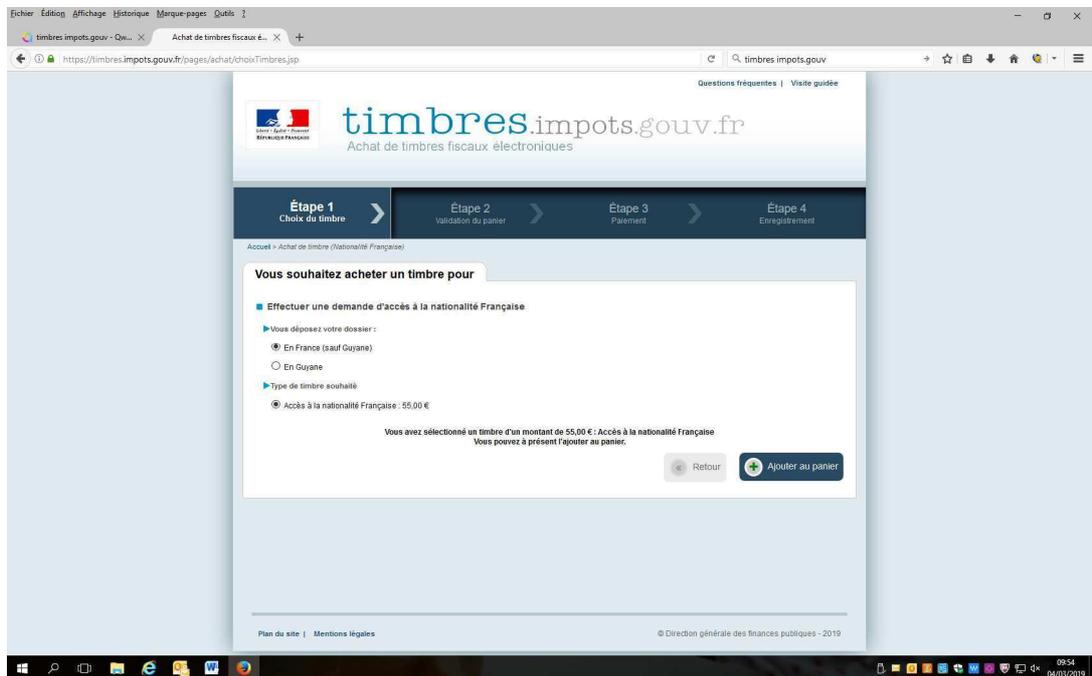


Nota : il est exigé un timbre électronique pour chaque demande.

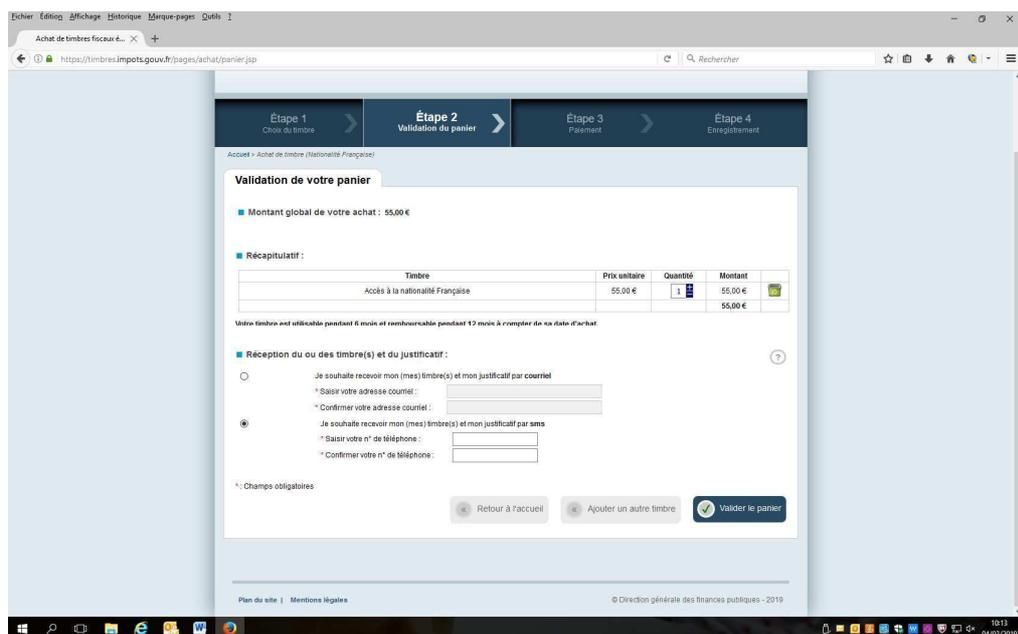
- en cliquant sur « **nationalité française** » parmi les types de timbres proposés :



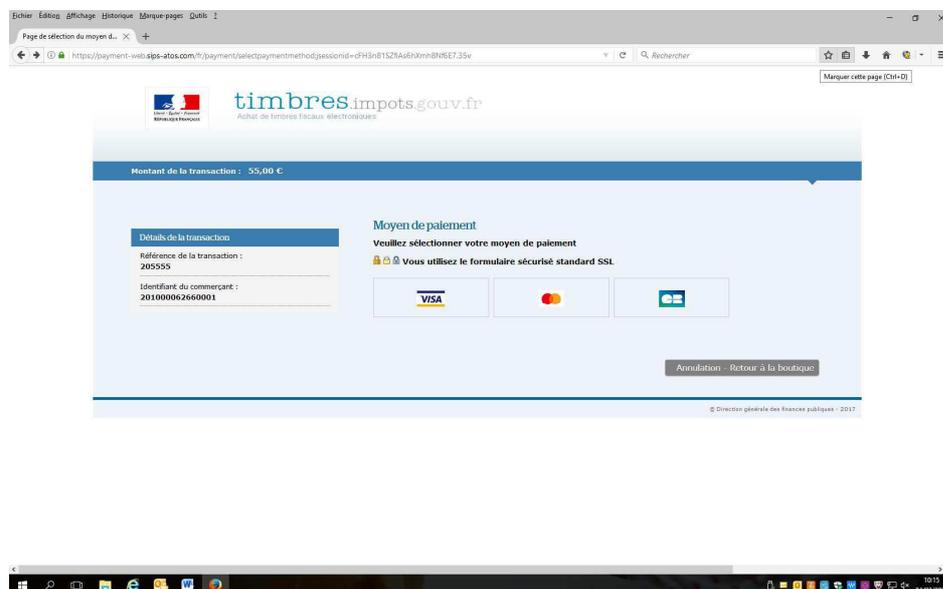
- en cliquant sur « **En France (sauf Guyane)** » puis sur « **Accès à la nationalité française : 55,00 €** »



- en cliquant sur « **ajouter au panier** » pour confirmer votre choix, puis en cliquant sur « **voir mon panier** »
- en renseignant soit l'adresse de messagerie (courriel) soit le numéro de téléphone portable pour recevoir le timbre et le justificatif d'achat



- en sélectionnant votre moyen de paiement (Visa, Mastercard ou CB) et en entrant vos coordonnées bancaires pour procéder au paiement du timbre.



2- Autre façon d'acheter un timbre électronique : en vous rendant dans un bureau de tabac s'il est équipé de l'application « [Point de vente agréé](#) »

## COMMENT UTILISER SON TIMBRE ELECTRONIQUE ?

Une fois le paiement effectué, votre timbre accompagné du justificatif de paiement, vous sont transmis par courriel ou par SMS, selon votre choix.

Il vous est alors demandé de télécharger et d'imprimer ce timbre afin de pouvoir le joindre à votre dossier.

### VALIDITE DU TIMBRE ELECTRONIQUE

Le timbre électronique a une durée limitée de 6 mois à compter de sa date d'achat. Aussi, pour éviter que votre timbre ne soit plus valide au moment du dépôt de votre demande, vous êtes invité(e) à ne l'acquérir qu'une fois votre dossier constitué.

Si votre dossier venait à être considéré comme incomplet par la préfecture, il vous sera adressé en retour avec mention des pièces à fournir. Si vous estimez, au regard de sa date d'achat, ne pas disposer d'un délai suffisant pour vous procurer les pièces manquantes et adresser à nouveau votre dossier au service instructeur de la préfecture, vous avez la possibilité de demander le remboursement du timbre dans les 12 mois suivant son achat (à partir du lien : <https://timbres.impots.gouv.fr/pages/remboursement/choixFormulaire.jsp>) puis d'acheter un nouveau timbre.

Pour toutes autres questions, une rubrique « foire aux questions » est à votre disposition : <https://timbres.impots.gouv.fr/pages/aide/timbredemat.jsp>

Cadre réservé à la plateforme d'accès à la nationalité française – Date d'arrivée du dossier



N°15562\*03

Ministère de l'intérieur

Coller ici votre photo d'identité

## FORMULAIRE EN VUE DE SOUSCRIRE UNE DECLARATION DE NATIONALITE A RAISON DE LA QUALITE DE FRERE OU SOEUR DE FRANÇAIS

(article 21-13-2 du code civil)

A REMPLIR LISIBLEMENT EN LETTRES CAPITALES en deux exemplaires

### DEMANDEUR

Nom : .....  
Prénom(s) : .....  
Date de naissance : .....  
Sexe : Masculin  Féminin   
Lieu de naissance (ville, pays) : .....

Nom du père : .....  
Prénom(s) du père : .....  
Date de naissance : .....  
Lieu de naissance (ville, pays) : .....

Nom de la mère : .....  
Prénom(s) de la mère : .....  
Date de naissance : .....  
Lieu de naissance (ville, pays) : .....

### FRERE OU SOEUR FRANÇAIS

Nom : .....  
Prénom(s) : .....  
Date de naissance : .....  
Sexe : Masculin  Féminin   
Lieu de naissance (ville, pays) : .....

Nom du père : .....  
Prénom(s) du père : .....  
Date de naissance : .....  
Lieu de naissance (ville, pays) : .....

Nom de la mère : .....  
Prénom(s) de la mère : .....  
Date de naissance : .....  
Lieu de naissance (ville, pays) : .....

Adresse du demandeur : .....  
Bâtiment..... Escalier.....  
.Etage.....  
Code postal..... Ville.....  
Téléphone : ..... Courriel : .....@.....

Date d'entrée en France : .....

## SITUATION FAMILIALE ACTUELLE

Célibataire  Vie maritale  Divorcé (e)  Veuf(ve)   
 Pacte civil de solidarité  Date et lieu d'enregistrement .....  
 Marié(e)  Date et lieu du mariage .....  
 Séparé(e) légalement  Séparé de fait  Date de séparation .....

### ETAT CIVIL DU CONJOINT

Nom : ..... Prénom(s) : .....  
 Date de naissance : ..... Lieu de naissance (ville, pays) : .....  
 Nationalité : .....  
 Adresse (s'il ne réside pas avec vous)  
 .....  
 .....

## UNIONS ANTERIEURES (Mariage ou pacte-civil de solidarité – PACS)

Si OUI, veuillez remplir la rubrique ci-dessous, si NON cocher cette case

Mariage antérieur ou PACS	Nom et prénoms du conjoint ou du partenaire	Date et lieu du mariage ou du PACS	Date et lieu du divorce ou de la dissolution du PACS	Date de décès du conjoint ou du partenaire
1 <sup>ère</sup> union				
2 <sup>ème</sup> union				
3 <sup>ème</sup> union				

**ENFANTS MINEURS VIVANT EN FRANCE OU A L'ETRANGER, ISSUS DE VOTRE UNION/RELATION ACTUELLE OU D'UNE UNION/RELATION ANTERIEURE. Vos enfants mineurs étrangers vivant avec vous deviendront Français en même temps que vous si vous avez joint à votre dossier leur acte de naissance ainsi que le justificatif de leur résidence avec vous. Si vous manquez de place, veuillez mentionner vos autres enfants sur papier libre et l'agrafer à ce formulaire.**

**1** Nom – prénoms : ..... Date de naissance : .....  
 Lieu de naissance (ville, pays) : ..... Est-il issu de votre union/relation actuelle ? OUI  NON   
 Nationalité française OUI  NON   
 Adresse (s'il ne reside pas avec vous) : .....

**2** Nom – prénoms : ..... Date de naissance : .....  
 Lieu de naissance (ville, pays) : ..... Est-il issu de votre union/relation actuelle ? OUI  NON   
 Nationalité française OUI  NON   
 Adresse (s'il ne reside pas avec vous) : .....

**3** Nom – prénoms : ..... Date de naissance : .....  
 Lieu de naissance (ville, pays) : ..... Est-il issu de votre union/relation actuelle ? OUI  NON   
 Nationalité française OUI  NON   
 Adresse (s'il ne reside pas avec vous) : .....

**4** Nom – prénoms : ..... Date de naissance : .....  
 Lieu de naissance (ville, pays) : ..... Est-il issu de votre union/relation actuelle ? OUI  NON   
 Nationalité française OUI  NON   
 Adresse (s'il ne reside pas avec vous) : .....

**5** Nom – prénoms : ..... Date de naissance : .....  
 Lieu de naissance (ville, pays) : ..... Est-il issu de votre union/relation actuelle ? OUI  NON   
 Nationalité française OUI  NON   
 Adresse (s'il ne reside pas avec vous) : .....

**6** Nom – prénoms : ..... Date de naissance : .....  
Lieu de naissance (ville, pays) : ..... Est-il issu de votre union/relation actuelle ? OUI  NON   
Nationalité française OUI  NON   
Adresse (s'il ne reside pas avec vous) : .....

**7** Nom – prénoms : ..... Date de naissance : .....  
Lieu de naissance (ville, pays) : ..... Est-il issu de votre union/relation actuelle ? OUI  NON   
Nationalité française OUI  NON   
Adresse (s'il ne reside pas avec vous) : .....

**8** Nom – prénoms : ..... Date de naissance : .....  
Lieu de naissance (ville, pays) : ..... Est-il issu de votre union/relation actuelle ? OUI  NON   
Nationalité française OUI  NON   
Adresse (s'il ne reside pas avec vous) : .....

**9** Nom – prénoms : ..... Date de naissance : .....  
Lieu de naissance (ville, pays) : ..... Est-il issu de votre union/relation actuelle ? OUI  NON   
Nationalité française OUI  NON   
Adresse (s'il ne reside pas avec vous) : .....

**10** Nom – prénoms : ..... Date de naissance : .....  
Lieu de naissance (ville, pays) : ..... Est-il issu de votre union/relation actuelle ? OUI  NON   
Nationalité française OUI  NON   
Adresse (s'il ne reside pas avec vous) : .....

**Si vous sollicitez une francisation et/ou une identification, veuillez remplir l'imprimé de demande de francisation /identification ; si vous souhaitez faire une déclaration de changement de nom pour vos enfants mineurs, veuillez vous référer préalablement aux conditions sur le site.service-public.fr, rubrique particuliers/ changement de nom, puis remplir l'imprimé correspondant.**

**J'atteste sur l'honneur avoir pris connaissance que ces données feront l'objet d'un traitement automatisé, que l'administration peut procéder à des vérifications auprès des services et organismes habilités, et que je peux également être convoqué par l'administration à des fins de contrôle.**

Fait à ..... le .....

**Signature du demandeur**

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, notamment les articles 116 et 119, le demandeur à l'accès à la nationalité française peut accéder aux informations nominatives le concernant et les faire rectifier ou supprimer le cas échéant en s'adressant à la sous-direction de l'accès à la nationalité française-12 rue Francis le Carval-44 404 REZE Cedex.

#### Article 116

I.-La personne auprès de laquelle sont recueillies des données à caractère personnel la concernant est informée, sauf si elle l'a été au préalable, par le responsable de traitement ou son représentant :

- 1° De l'identité du responsable du traitement et, le cas échéant, de celle de son représentant ;
- 2° De la finalité poursuivie par le traitement auquel les données sont destinées ;
- 3° Du caractère obligatoire ou facultatif des réponses ;
- 4° Des conséquences éventuelles, à son égard, d'un défaut de réponse ;
- 5° Des destinataires ou catégories de destinataires des données ;
- 6° Des droits qu'elle tient des dispositions des articles 117 à 120 ;
- 7° Le cas échéant, des transferts de données à caractère personnel envisagés à destination d'un Etat non membre de l'Union européenne ;
- 8° De la durée de conservation des catégories de données traitées ou, en cas d'impossibilité, des critères utilisés permettant de déterminer cette durée.

II.-Lorsque les données à caractère personnel n'ont pas été recueillies auprès de la personne concernée, le responsable de traitement ou son représentant doit fournir à cette dernière les informations énumérées au I dès l'enregistrement des données ou, si une communication des données à des tiers est envisagée, au plus tard lors de la première communication des données.

Lorsque les données à caractère personnel ont été initialement recueillies pour un autre objet, les dispositions de l'alinéa précédent ne s'appliquent pas lorsque la personne concernée est déjà informée ou quand son information se révèle impossible ou exige des efforts disproportionnés par rapport à l'intérêt de la démarche.

III.-Les dispositions du I ne s'appliquent pas aux données recueillies dans les conditions prévues au II dans la mesure où une telle limitation est nécessaire au respect des fins poursuivies par le traitement.

#### Article 119

I.-Par dérogation à l'article 118, lorsque le traitement est susceptible de comprendre des informations dont la communication ne mettrait pas en cause les fins qui lui sont assignées, l'acte réglementaire autorisant le traitement peut prévoir que les droits d'accès, de rectification et d'effacement peuvent être exercés par la personne concernée auprès du responsable de traitement directement saisi dans les conditions prévues aux II à III du présent article.

II.-La personne concernée justifiant de son identité a le droit d'obtenir :

- 1° La confirmation que des données à caractère personnel la concernant font ou ne font pas l'objet de ce traitement ;
  - 2° Des informations relatives aux finalités du traitement, aux catégories de données à caractère personnel traitées et aux destinataires ou aux catégories de destinataires auxquels les données sont communiquées ;
  - 3° Le cas échéant, des informations relatives aux transferts de données à caractère personnel envisagés à destination d'un Etat non membre de l'Union européenne
  - 4° La communication, sous une forme accessible, des données à caractère personnel qui la concernent ainsi que de toute information disponible quant à l'origine de celles-ci ;
  - 5° Les informations permettant de connaître et de contester la logique qui sous-tend le traitement automatisé en cas de décision prise sur le fondement de celui-ci et produisant des effets juridiques à l'égard de l'intéressé.
- Les demandes manifestement abusives, notamment par leur nombre, leur caractère répétitif ou systématique peuvent être rejetées.

III.-La personne concernée justifiant de son identité peut également exiger du responsable d'un traitement que soient, selon les cas, rectifiées, complétées, mises à jour, verrouillées ou effacées les données à caractère personnel la concernant, qui sont inexactes, incomplètes, équivoques, périmées, ou dont la collecte, l'utilisation, la communication ou la conservation est interdite.

Lorsque l'intéressé en fait la demande, le responsable de traitement doit justifier, sans frais pour le demandeur, qu'il a procédé aux opérations exigées.

En cas de contestation, la charge de la preuve incombe au responsable de traitement auprès duquel est exercé le droit d'accès sauf lorsqu'il est établi que les données contestées ont été communiquées par l'intéressé ou avec son accord.

Si une donnée a été transmise à un tiers, le responsable du traitement doit accomplir les diligences utiles afin de lui notifier les opérations qu'il a effectuées conformément au premier alinéa du III.

Cadre réservé à la plateforme d'accès à la nationalité française – Date d'arrivée du dossier



N°15562\*03

Ministère de l'intérieur

Coller ici votre photo d'identité

## FORMULAIRE EN VUE DE SOUSCRIRE UNE DECLARATION DE NATIONALITE A RAISON DE LA QUALITE DE FRERE OU SOEUR DE FRANÇAIS

(article 21-13-2 du code civil)

A REMPLIR LISIBLEMENT EN LETTRES CAPITALES en deux exemplaires

### DEMANDEUR

Nom : .....  
Prénom(s) : .....  
Date de naissance : .....  
Sexe : Masculin  Féminin   
Lieu de naissance (ville, pays) : .....

Nom du père : .....  
Prénom(s) du père : .....  
Date de naissance : .....  
Lieu de naissance (ville, pays) : .....

Nom de la mère : .....  
Prénom(s) de la mère : .....  
Date de naissance : .....  
Lieu de naissance (ville, pays) : .....

### FRERE OU SOEUR FRANÇAIS

Nom : .....  
Prénom(s) : .....  
Date de naissance : .....  
Sexe : Masculin  Féminin   
Lieu de naissance (ville, pays) : .....

Nom du père : .....  
Prénom(s) du père : .....  
Date de naissance : .....  
Lieu de naissance (ville, pays) : .....

Nom de la mère : .....  
Prénom(s) de la mère : .....  
Date de naissance : .....  
Lieu de naissance (ville, pays) : .....

Adresse du demandeur : .....  
Bâtiment..... Escalier.....  
.Etage.....  
Code postal..... Ville.....  
Téléphone : ..... Courriel : .....@.....

Date d'entrée en France : .....

## SITUATION FAMILIALE ACTUELLE

Célibataire  Vie maritale  Divorcé (e)  Veuf(ve)   
 Pacte civil de solidarité  Date et lieu d'enregistrement .....  
 Marié(e)  Date et lieu du mariage .....  
 Séparé(e) légalement  Séparé de fait  Date de séparation .....

### ETAT CIVIL DU CONJOINT

Nom : ..... Prénom(s) : .....  
 Date de naissance : ..... Lieu de naissance (ville, pays) : .....  
 Nationalité : .....  
 Adresse (s'il ne réside pas avec vous)  
 .....  
 .....

## UNIONS ANTERIEURES (Mariage ou pacte-civil de solidarité – PACS)

Si OUI, veuillez remplir la rubrique ci-dessous, si NON cocher cette case

Mariage antérieur ou PACS	Nom et prénoms du conjoint ou du partenaire	Date et lieu du mariage ou du PACS	Date et lieu du divorce ou de la dissolution du PACS	Date de décès du conjoint ou du partenaire
1 <sup>ère</sup> union				
2 <sup>ème</sup> union				
3 <sup>ème</sup> union				

**ENFANTS MINEURS VIVANT EN FRANCE OU A L'ETRANGER, ISSUS DE VOTRE UNION/RELATION ACTUELLE OU D'UNE UNION/RELATION ANTERIEURE. Vos enfants mineurs étrangers vivant avec vous deviendront Français en même temps que vous si vous avez joint à votre dossier leur acte de naissance ainsi que le justificatif de leur résidence avec vous. Si vous manquez de place, veuillez mentionner vos autres enfants sur papier libre et l'agrafer à ce formulaire.**

**1** Nom – prénoms : ..... Date de naissance : .....  
 Lieu de naissance (ville, pays) : ..... Est-il issu de votre union/relation actuelle ? OUI  NON   
 Nationalité française OUI  NON   
 Adresse (s'il ne reside pas avec vous) : .....

**2** Nom – prénoms : ..... Date de naissance : .....  
 Lieu de naissance (ville, pays) : ..... Est-il issu de votre union/relation actuelle ? OUI  NON   
 Nationalité française OUI  NON   
 Adresse (s'il ne reside pas avec vous) : .....

**3** Nom – prénoms : ..... Date de naissance : .....  
 Lieu de naissance (ville, pays) : ..... Est-il issu de votre union/relation actuelle ? OUI  NON   
 Nationalité française OUI  NON   
 Adresse (s'il ne reside pas avec vous) : .....

**4** Nom – prénoms : ..... Date de naissance : .....  
 Lieu de naissance (ville, pays) : ..... Est-il issu de votre union/relation actuelle ? OUI  NON   
 Nationalité française OUI  NON   
 Adresse (s'il ne reside pas avec vous) : .....

**5** Nom – prénoms : ..... Date de naissance : .....  
 Lieu de naissance (ville, pays) : ..... Est-il issu de votre union/relation actuelle ? OUI  NON   
 Nationalité française OUI  NON   
 Adresse (s'il ne reside pas avec vous) : .....

**6** Nom – prénoms : ..... Date de naissance : .....  
Lieu de naissance (ville, pays) : ..... Est-il issu de votre union/relation actuelle ? OUI  NON   
Nationalité française OUI  NON   
Adresse (s'il ne reside pas avec vous) : .....

**7** Nom – prénoms : ..... Date de naissance : .....  
Lieu de naissance (ville, pays) : ..... Est-il issu de votre union/relation actuelle ? OUI  NON   
Nationalité française OUI  NON   
Adresse (s'il ne reside pas avec vous) : .....

**8** Nom – prénoms : ..... Date de naissance : .....  
Lieu de naissance (ville, pays) : ..... Est-il issu de votre union/relation actuelle ? OUI  NON   
Nationalité française OUI  NON   
Adresse (s'il ne reside pas avec vous) : .....

**9** Nom – prénoms : ..... Date de naissance : .....  
Lieu de naissance (ville, pays) : ..... Est-il issu de votre union/relation actuelle ? OUI  NON   
Nationalité française OUI  NON   
Adresse (s'il ne reside pas avec vous) : .....

**10** Nom – prénoms : ..... Date de naissance : .....  
Lieu de naissance (ville, pays) : ..... Est-il issu de votre union/relation actuelle ? OUI  NON   
Nationalité française OUI  NON   
Adresse (s'il ne reside pas avec vous) : .....

**Si vous sollicitez une francisation et/ou une identification, veuillez remplir l'imprimé de demande de francisation /identification ; si vous souhaitez faire une déclaration de changement de nom pour vos enfants mineurs, veuillez vous référer préalablement aux conditions sur le site.service-public.fr, rubrique particuliers/ changement de nom, puis remplir l'imprimé correspondant.**

**J'atteste sur l'honneur avoir pris connaissance que ces données feront l'objet d'un traitement automatisé, que l'administration peut procéder à des vérifications auprès des services et organismes habilités, et que je peux également être convoqué par l'administration à des fins de contrôle.**

Fait à ..... le .....

**Signature du demandeur**

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, notamment les articles 116 et 119, le demandeur à l'accès à la nationalité française peut accéder aux informations nominatives le concernant et les faire rectifier ou supprimer le cas échéant en s'adressant à la sous-direction de l'accès à la nationalité française-12 rue Francis le Carval-44 404 REZE Cedex.

#### Article 116

I.-La personne auprès de laquelle sont recueillies des données à caractère personnel la concernant est informée, sauf si elle l'a été au préalable, par le responsable de traitement ou son représentant :

- 1° De l'identité du responsable du traitement et, le cas échéant, de celle de son représentant ;
- 2° De la finalité poursuivie par le traitement auquel les données sont destinées ;
- 3° Du caractère obligatoire ou facultatif des réponses ;
- 4° Des conséquences éventuelles, à son égard, d'un défaut de réponse ;
- 5° Des destinataires ou catégories de destinataires des données ;
- 6° Des droits qu'elle tient des dispositions des articles 117 à 120 ;
- 7° Le cas échéant, des transferts de données à caractère personnel envisagés à destination d'un Etat non membre de l'Union européenne ;
- 8° De la durée de conservation des catégories de données traitées ou, en cas d'impossibilité, des critères utilisés permettant de déterminer cette durée.

II.-Lorsque les données à caractère personnel n'ont pas été recueillies auprès de la personne concernée, le responsable de traitement ou son représentant doit fournir à cette dernière les informations énumérées au I dès l'enregistrement des données ou, si une communication des données à des tiers est envisagée, au plus tard lors de la première communication des données.

Lorsque les données à caractère personnel ont été initialement recueillies pour un autre objet, les dispositions de l'alinéa précédent ne s'appliquent pas lorsque la personne concernée est déjà informée ou quand son information se révèle impossible ou exige des efforts disproportionnés par rapport à l'intérêt de la démarche.

III.-Les dispositions du I ne s'appliquent pas aux données recueillies dans les conditions prévues au II dans la mesure où une telle limitation est nécessaire au respect des fins poursuivies par le traitement.

#### Article 119

I.-Par dérogation à l'article 118, lorsque le traitement est susceptible de comprendre des informations dont la communication ne mettrait pas en cause les fins qui lui sont assignées, l'acte réglementaire autorisant le traitement peut prévoir que les droits d'accès, de rectification et d'effacement peuvent être exercés par la personne concernée auprès du responsable de traitement directement saisi dans les conditions prévues aux II à III du présent article.

II.-La personne concernée justifiant de son identité a le droit d'obtenir :

- 1° La confirmation que des données à caractère personnel la concernant font ou ne font pas l'objet de ce traitement ;
  - 2° Des informations relatives aux finalités du traitement, aux catégories de données à caractère personnel traitées et aux destinataires ou aux catégories de destinataires auxquels les données sont communiquées ;
  - 3° Le cas échéant, des informations relatives aux transferts de données à caractère personnel envisagés à destination d'un Etat non membre de l'Union européenne
  - 4° La communication, sous une forme accessible, des données à caractère personnel qui la concernent ainsi que de toute information disponible quant à l'origine de celles-ci ;
  - 5° Les informations permettant de connaître et de contester la logique qui sous-tend le traitement automatisé en cas de décision prise sur le fondement de celui-ci et produisant des effets juridiques à l'égard de l'intéressé.
- Les demandes manifestement abusives, notamment par leur nombre, leur caractère répétitif ou systématique peuvent être rejetées.

III.-La personne concernée justifiant de son identité peut également exiger du responsable d'un traitement que soient, selon les cas, rectifiées, complétées, mises à jour, verrouillées ou effacées les données à caractère personnel la concernant, qui sont inexactes, incomplètes, équivoques, périmées, ou dont la collecte, l'utilisation, la communication ou la conservation est interdite.

Lorsque l'intéressé en fait la demande, le responsable de traitement doit justifier, sans frais pour le demandeur, qu'il a procédé aux opérations exigées.

En cas de contestation, la charge de la preuve incombe au responsable de traitement auprès duquel est exercé le droit d'accès sauf lorsqu'il est établi que les données contestées ont été communiquées par l'intéressé ou avec son accord.

Si une donnée a été transmise à un tiers, le responsable du traitement doit accomplir les diligences utiles afin de lui notifier les opérations qu'il a effectuées conformément au premier alinéa du III.